



**CAROTTE, CÉLERI, LAITUE,
OIGNON, POIREAU**
No 10 – 16 juillet 2010

EN BREF :

- Situation générale.
- Carotte : fin des traitements contre le charançon; présence de taches foliaires dans plusieurs champs.
- Céleri : punaises toujours à surveiller; risque de cœur noir encore élevé; tache bactérienne à surveiller.
- Laitue : traitements fréquents requis contre les pucerons; punaise stable ou à la hausse selon les régions; beaucoup de pertes et risque de carence en calcium encore élevé; montaison à surveiller.
- Oignon : perte d'efficacité des traitements contre le thrips sur certains sites; peu de botrytis; quelques symptômes de pourriture bactérienne.
- Ail et poireau : creux de population entre deux générations de la teigne.

SITUATION GÉNÉRALE

On a reçu en général de bonnes précipitations durant la dernière semaine surtout le vendredi 9 juillet, de même que les lundi et mardi 12 et 13 juillet mais, comme celles-ci sont survenues sous forme d'orages principalement, les quantités tombées ont été variables selon les localités. La plupart des zones de productions ont reçu entre 40 et 60 mm de pluie, mais il en est tombé moins autour de Québec (Capitale-Nationale et Chaudière-Appalaches, 20 à 30 mm) et au Saguenay—Lac-Saint-Jean (5 à 15 mm).

Les températures, quoique moins excessives que la semaine précédente, sont demeurées élevées (25 à 30 °C) avec encore un haut taux d'humidité. Ces températures élevées sont très néfastes à la croissance des laitues et des céleris qui sont avant tout des légumes de climat frais.

CAROTTE

Charançon

On ne capture plus que quelques rares charançons. **La période d'activité de cet insecte est donc maintenant terminée.** Il n'est plus nécessaire d'intervenir avec des insecticides.

Taches foliaires

Des taches foliaires attribuables à *Cercospora* sont observées en faible quantité dans plusieurs champs en Montérégie et dans Lanaudière. Quelques taches ont aussi été observées dans un champ de la région de Québec (Chaudière-Appalaches).

Pour les carottes tardives destinées au cello et pour les carottes vendues en bottes avec le feuillage, on recommande de débiter les traitements fongicides lorsque le rang de carotte couvre une largeur de plus de 30 cm (rang à demi-fermé en sol organique) et qu'il y a plus de 25 % des plants qui ont au moins une tache sur une des feuilles intermédiaires.

Dans les champs de carotte hâtive (moins de 100 jours entre le semis et la récolte) vendue en cello (sans le feuillage), il n'est généralement pas nécessaire d'intervenir compte tenu que la maladie n'a habituellement pas le temps d'envahir les feuilles au point de nuire à la récolte.

Pour plus d'information, consultez la stratégie d'intervention sur les brûlures foliaires de la carotte présentée à la fin de l'avertissement **No 10** (<http://www.agrireseau.qc.ca/Rap/documents/a10tn05.pdf>) du 15 juillet 2005. La liste des fongicides homologués dans la carotte est présentée dans le bulletin d'information **No 02** (<http://www.agrireseau.qc.ca/Rap/documents/b02tn10.pdf>) du 23 juin 2010.

CÉLERI

Punaise terne

La situation reste similaire à celle présentée la semaine dernière. Dépistez fréquemment tous vos champs. Avec la chaleur, les punaises se nourrissent plus et causent donc davantage de dommages. De plus, les plantes sauvages situées à l'extérieur des champs (zones enherbées) deviendront matures plus rapidement, ce qui favorisera la migration des punaises vers les cultures. Au besoin, consultez la stratégie d'intervention contre la punaise terne présentée dans l'avertissement **No 02** (<http://www.agrireseau.qc.ca/Rap/documents/a02tn04.pdf>) du 20 mai 2004.

Carences

Peu de nouveaux symptômes de cœur noir sont apparus durant la dernière semaine (Montérégie-Ouest). **Compte tenu des températures élevées, continuez les traitements foliaires avec le calcium.** Assurez-vous d'utiliser suffisamment d'eau pour rejoindre les feuilles du cœur sinon le traitement sera inefficace. Au besoin, consultez la stratégie d'intervention présentée à la fin de l'avertissement **No 04** (<http://www.agrireseau.qc.ca/Rap/documents/a04tn05.pdf>) du 2 juin 2005.

En général, on continue d'observer très peu de symptômes de gerçure du pétiole (carence en bore).

Tache bactérienne (*pseudomonas*)

Bien que l'on observe peu de taches dans les champs en général, demeurez vigilant. Les conditions plus humides (pluies plus fréquentes et rosées matinales) favorisent cette maladie. On doit appliquer un fongicide contenant du cuivre dans les champs où la maladie est présente afin de ralentir sa progression. Pour plus d'information sur cette maladie, consultez l'avertissement **No 06** (<http://www.agrireseau.qc.ca/Rap/documents/a06tn10.pdf>) du 17 juin 2010.



LAITUE

Pucerons

Continuez de faire un suivi serré de vos champs. L'insecte est maintenant bien installé dans toutes les régions et le temps chaud favorise sa multiplication. Les traitements fonctionnent bien mais, compte tenu de l'arrivée rapide de nouveaux pucerons dans les champs, on doit souvent réintervenir rapidement. Le puceron de la laitue *Nasonovia ribisnigri* demeure l'espèce la plus présente en Montérégie-Ouest. Pour plus de détails sur la répression des pucerons dans la laitue, consultez l'avertissement **No 07** (<http://www.agrireseau.qc.ca/Rap/documents/a07tn06.pdf>) du 22 juin 2006.

Punaise terne

En Montérégie-Ouest, la situation reste stable; des interventions sont réalisées dans quelques champs. Dans la région de Québec (Capitale-Nationale et Chaudière-Appalaches), on note une augmentation de l'activité de l'insecte. Si vous désirez plus de détails sur la lutte contre la punaise terne, consultez l'avertissement **No 06** (<http://www.agrireseau.qc.ca/Rap/documents/a06tn10.pdf>) du 17 juin 2010.

Maladies

Le **mildiou** n'a pas progressé en Montérégie-Ouest, mais il reste bien présent (quelques taches sur les feuilles du bas) dans plusieurs champs. Nous vous rappelons que la vigilance s'impose en ce qui concerne cette maladie. Les températures élevées que nous avons présentement ne favorisent pas sa propagation (optimum de 15 à 21 °C) mais, par mesure préventive, il est recommandé de traiter au moins les champs où des symptômes sont observés en ciblant, si possible, les périodes plus fraîches et pluvieuses favorables au développement de cette maladie. La liste des fongicides homologués dans la laitue est présentée dans le bulletin d'information **No 03** (<http://www.agrireseau.qc.ca/Rap/documents/b03tn10.pdf>) du 25 juin 2010. La stratégie d'intervention recommandée contre le mildiou est présentée dans l'avertissement **No 06** (<http://www.agrireseau.qc.ca/Rap/documents/a06tn06.pdf>) du 15 juin 2006.

On observe encore plusieurs cas de la **pourriture basale** en Montérégie-Ouest, mais la situation semble aller en s'améliorant. Pour plus d'information sur cette maladie, consultez l'avertissement **No 09** (<http://www.agrireseau.qc.ca/Rap/documents/a09tn10.pdf>) du 8 juillet 2010.

Nécrose marginale ou brûlure de la pointe (carence en calcium)

De nouveaux dégâts de brûlure de la pointe sont encore apparus cette semaine en Montérégie-Ouest. Ces dégâts, de même que ceux de la semaine précédente, ont fait en sorte que plusieurs champs de laitue romaine et quelques champs de laitue frisée et de chicorée ont été perdus. On observe aussi des dommages importants dans la région de Québec (Capitale-Nationale et Chaudière-Appalaches). Les applications foliaires de calcium réduisent le risque d'apparition de symptômes. Lors des périodes de croissance rapide, il faut cependant intervenir fréquemment. Pour plus d'information concernant la nécrose marginale, consultez l'avertissement **No 04** (<http://www.agrireseau.qc.ca/Rap/documents/a04tn05.pdf>) du 2 juin 2005.



Montaison (montée à la graine prématurée)

Dans l'ensemble, malgré les fortes chaleurs, on n'observe encore que peu de cas de montaison hâtive en Montérégie-Ouest. Par contre, le phénomène semble plus important dans la région de Québec. Examinez régulièrement le point de croissance de vos laitues approchant de la récolte et, s'il y a lieu, cueillez-les un peu plus tôt pour prévenir les pertes.

OIGNON

Thrips de l'oignon

Les populations de thrips sont variables selon les champs en Montérégie et dans Lanaudière. Dans la région de Québec (Capitale-Nationale), sur les rares sites où l'insecte est observé, on note une augmentation des populations.

Le seuil d'intervention est atteint de plus en plus fréquemment. **Bien qu'en général les traitements semblent encore bien fonctionner, dans certains champs en Montérégie-Ouest et dans Lanaudière, on observe une augmentation des populations malgré leur application.** Ceci semble indiquer que certaines souches de thrips présentes dans ces régions seraient probablement résistantes aux insecticides présentement homologués. **Des démarches ont été entreprises en vue d'obtenir l'homologation en urgence d'un autre insecticide qui devrait permettre de bien contrôler les thrips dans ces champs problématiques.** Nous vous tiendrons informé du résultat de ces démarches.

Voici en rappel les principales recommandations relatives à la répression des thrips :

- Étant donné que les thrips se cachent dans les minces espaces à la base des feuilles, **il faut traiter sur la rosée ou appliquer beaucoup d'eau** (au moins 500 litres à l'hectare, idéalement 1 000 litres) pour que les applications d'insecticides soient vraiment efficaces.
- **Faites toujours un second traitement 5 à 7 jours après le premier.** Ce traitement permet de détruire les thrips qui étaient dans le sol lors du premier traitement (stade pupes) de même que ceux qui n'étaient pas éclos (stade œuf). Par la suite, on recommence le dépistage habituel en se référant aux seuils d'intervention.
- Utilisez en rotation des insecticides appartenant à des groupes chimiques différents. C'est un fait reconnu que les thrips deviennent rapidement résistants lorsqu'un même insecticide est utilisé à répétition. La liste des insecticides homologués contre les thrips est présentée dans le bulletin d'information **No 02** (<http://www.agrireseau.qc.ca/Rap/documents/b02tn10.pdf>) du 23 juin 2010.
- Tondez fréquemment les bordures des champs et les zones enherbées pour éviter que les thrips s'y multiplient.

Pour plus d'information sur la répression des thrips, consultez la stratégie d'intervention présentée à la fin de l'avertissement **No 06** (<http://www.agrireseau.qc.ca/Rap/documents/a06tn04.pdf>) du 25 juin 2004.

Brûlure de la feuille (*Botrytis*)

Malgré la présence de quelques taches (Montérégie et Lanaudière) dans la plupart des champs, la maladie n'a pas évolué durant la dernière semaine. Au besoin, consultez la stratégie d'intervention présentée dans l'avertissement **No 06** (<http://www.agrireseau.qc.ca/Rap/documents/a06tn06.pdf>) du 15 juin 2006.



Pourriture bactérienne

Quelques symptômes de pourriture bactérienne sont observés dans certains champs en Montérégie et dans Lanaudière, et cela, plus fréquemment dans l'oignon espagnol que dans d'oignon jaune. Pour le moment, le nombre de plants atteints demeure faible. Continuez de suivre de près les champs affectés afin de noter toute progression de la maladie.

Afin de prévenir la propagation de la pourriture bactérienne, l'utilisation d'un fongicide à base de cuivre (ex. : oxychlorure de cuivre) est parfois recommandée. Certaines recherches indiquent toutefois que ce traitement serait peu efficace. Pour plus de détails concernant l'identification et la lutte contre cette maladie, consultez l'avertissement **No 07** (<http://www.agrireseau.qc.ca/Rap/documents/a07tn06.pdf>) du 22 juin 2006.

AIL ET POIREAU

Teigne du poireau

Le nombre de captures a diminué sur la majorité des sites. Nous serions donc rendus au creux entre la deuxième et la troisième génération. Au besoin, consultez la stratégie présentée dans l'avertissement **No 08** (<http://www.agrireseau.qc.ca/Rap/documents/a08tn10.pdf>) du 2 juillet 2010.

LE GROUPE D'EXPERTS EN PROTECTION DES LÉGUMES
MARIO LEBLANC, agronome - Avertisseur – carotte-céleri-laitue-oignon...
Direction régionale de la Montérégie, secteur Ouest – MAPAQ
177, rue Saint-Joseph – Bureau 201, Sainte-Martine (Québec) J0S 1V0
Téléphone : 450 427-2000, poste 227 – Télécopieur : 450 427-0407
Courriel : Mario.LebLANC@mapaq.gouv.qc.ca

Édition et mise en page : Bruno Gosselin, agronome et Marilyn Boutin, RAP

© *Reproduction intégrale autorisée en mentionnant toujours la source du document*
Réseau d'avertissements phytosanitaires – Avertissement No 10 – carotte, céleri, laitue... – 16 juillet 2010

